



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

SOMMAIRE

Page 1-2-3

L'ARTICLE DU MOIS

Accompagner la
dépendance ou participer à
la construction de la nation
haïtienne ?

Page 4

L'ACTUALITE DU
COLLECTIF HAITI DE
FRANCE

Hommages et nouvelle
arrivée

EDITORIAL

décembre 2011 - n°103

Deux ans après le séisme, le défi de la reconstruction va bien au-delà des murs effondrés nous dit Gérald Mathurin, agronome et ancien ministre de l'Agriculture en 1996-1997. La souveraineté alimentaire est pour lui l'objectif vital pour Haïti. Mais pas de souveraineté alimentaire possible sans souveraineté nationale.

Cette souveraineté nationale est à construire. Haïti est un pays totalement dépendant. Et la majorité des Haïtiens ne sont pas intégrés à leur propre nation, ni économiquement, ni socialement, ni politiquement.

Cet appel vibrant à Haïti pour qu'elle se construise comme nation et aux Haïtiens pour qu'ils s'engagent politiquement s'adresse aussi à nous, membres d'associations. Nous avons voulu être solidaires, coopérer, mais en 10 ans, 20 ans d'action où nous avons informé, accompagné, encouragé et collecté de l'argent pour faire vivre des « projets », quel appui avons-nous apporté au développement politique de ce pays ? De quel changement politique avons-nous été les compagnons pour qu'Haïti se construise enfin un tissu social vivant, capable d'enfanter sa propre souveraineté nationale ?

L'ARTICLE DU MOIS

Accompagner la dépendance ou participer à la construction de la nation haïtienne ?

Il s'agissait de lancer un dialogue franc et ouvert, avec un acteur de la société civile haïtienne. Et à quelques jours de la nouvelle année, durant laquelle nous commémorerons les 20 ans d'existence du Collectif Haïti de France, nous avons souhaité et pu organiser, le 8 décembre dernier, une soirée de réflexion avec Gérald Mathurin, agronome haïtien.

En effet, de passage à Paris à l'occasion de la rencontre organisée par la COEH¹ avec des parlementaires européens et des fonctionnaires de la Commission Européenne, Gérald Mathurin a pu rencontrer un petit groupe d'administrateurs, de membres adhérents ou sympathisants du CHF. Ces

derniers ont eu en face d'eux un homme désireux de ne pas faire le débat seul mais bien d'échanger à partir de la question de la souveraineté alimentaire, sur laquelle il y a tant à dire.

Brièvement Ministre de l'agriculture de 1996 à 1997, il anime le comité CROSE² depuis 1998. Fort de ses expériences, il nous présente en guise d'introduction au débat, un état des lieux de l'évolution de la place de l'agriculture dans la société haïtienne et les défis qu'elle pose aujourd'hui en termes de souveraineté alimentaire.

1 Coordination Europe-Haïti

2 Comité Régional des Organisations du Sud-Est - Mouvement social régional de femmes, paysans et jeunes qui souhaitent développer de nouvelles réflexions sur le développement régional : <http://crose-haiti.blogspot.com/>

Gérald Mathurin commence par soulever un des problèmes centraux de l'agriculture en Haïti : celui de la faiblesse des investissements qui sont consacrés à ce secteur. Il rappelle que 50 à 60 % des revenus des paysans sont destinés à la scolarité des enfants. En règle générale, le peu de revenus tiré de cette agriculture n'est donc pas réinvesti dans ce secteur. Et cet état de fait existe depuis longtemps.

Court retour sur l'histoire : à partir de l'Indépendance, en 1804, deux groupes sociaux s'affrontent pour obtenir les terres : les dirigeants, mulâtres, qui souhaitent reprendre les grandes exploitations coloniales pour l'exportation, et les nouveaux libres qui veulent un accès à une parcelle de terre. Cet affrontement s'est soldé par une sorte de match nul : les paysans constituent les bras disponibles pour cultiver les terres mais n'ont pas accès à la propriété. Ils s'installent alors dans les mornes, laissant les mulâtres à leurs grandes exploitations dans les plaines, et ils développent un système de culture associée, où se mêlent les cultures de sucre, café, mangue, igname, etc. Ce système perdure encore aujourd'hui mais il est complètement asphyxié, faute d'encadrement, d'investissement et en raison de l'appauvrissement des sols. Dans cette même période, les revenus tirés de la terre profiteront essentiellement au remboursement de la dette imposée par la France pour l'indépendance. Ce sont donc les petits paysans, producteurs de sucre et de café, qui en firent les frais.

L'occupation américaine de 1915 à 1934 provoquera des conflits fonciers. Des terres ont été réquisitionnées pour le développement de cultures d'exportation comme le caoutchouc, le sisal, les fruits. A partir de 1950, l'agriculture décline, faute d'investissements, même si des travaux d'irrigation ont notamment été réalisés dans la vallée de l'Artibonite sur 30 000 hectares. Le pays se tourne alors vers une production de cultures vivrières.

Au début des années 1980, l'abattage des porcs créoles, accusés de propager la peste porcine, a provoqué la ruine des petits paysans. Ces porcs locaux, prolifiques, totalement adaptés, constituaient leur épargne. Vendre leurs porcs permettait aux familles de faire face aux problèmes. Avec la disparition de leur élevage, la vente d'arbres pour faire des planches et surtout du charbon de bois comme source d'énergie culinaire, devient la seule possibilité pour elles d'avoir un peu d'argent disponible en cas de difficultés. Les paysans développent ainsi l'activité de coupe du bois.

Enfin, l'ouverture du marché au néo-libéralisme a fait baisser les tarifs douaniers, permettant l'entrée sur le marché de nombreux produits étasuniens, européens, brésiliens, etc. Les produits locaux, comme le riz et le

sucre, sont alors sévèrement mis en concurrence.

Aujourd'hui, le potentiel agricole est faible : 700 000 hectares de terres agricoles exploitables dont seulement 75 000 sont irrigués par un réseau en mauvais état : on chiffre à 243 les systèmes d'irrigation en situation de délabrement à cause du déboisement des mornes. Quand il pleut, des torrents de boue emportent tout sur leur passage et dégradent les installations d'irrigation. Il faut donc absolument résoudre les problèmes des bassins versants. L'agriculture représentait 40% du PIB dans les années 60, ce taux est passé à 25% aujourd'hui. Le pays est dépendant des importations (environ 50%) et de l'aide alimentaire (5%) : en effet, plus de 50 % des besoins alimentaires ne sont pas satisfaits par la production nationale. Or, il existe en Haïti tout un ensemble d'écosystèmes différents qui sont des atouts pour le pays et permettent de produire toute l'année. Un système de production viable existe, depuis 1804, mais il doit être encadré. Enfin, les plaines proches des grandes villes comme la Plaine du Cul-de-Sac, celles de Léogâne, Jacmel, les Cayes subissent une pression très forte d'urbanisation. Cet étalement urbain réduit considérablement les surfaces cultivables.

Le défi de la reconstruction actuelle, selon Gérald Mathurin, va bien au delà des murs effondrés lors du séisme du 12 janvier. **Nécessité cruciale, la souveraineté alimentaire doit être un objectif premier pour Haïti. Mais la souveraineté alimentaire est intimement liée et, finalement, dépendante de la souveraineté nationale. Le défi est donc de répondre à la question suivante : comment faire d'Haïti une « République », comment construire sa souveraineté nationale ?**

Aujourd'hui, Haïti est un pays totalement dépendant : pour la mise en œuvre de la conduite des politiques publiques (80% des programmes ont des ressources extérieures), pour les finances publiques (60 à 80% du budget viennent de l'extérieur), pour l'appui à la population (par les ONG), pour endosser les fonctions même de l'Etat, qui sont gérées par la CIRH³. La souveraineté nationale est plus que sévèrement entamée. Dans ce contexte, militer pour la souveraineté alimentaire en Haïti revient à devoir se positionner pour la souveraineté nationale.

Cette question de souveraineté nationale pose également le problème de l'intégration totale des citoyens haïtiens, quelle que soit leur origine. De tout temps, un groupe social – la majorité des citoyens - a été tenu en dehors de la dynamique sociale et politique. Il faut donc faire des paysans, notamment, des acteurs économiques, qui jouent un rôle dans la réponse à la

³ Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH), créée en avril 2010 et qui a pour mandat de mettre en œuvre le « Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti », adopté lors de la réunion des bailleurs de fonds à New-York en mars 2010.

demande d'alimentation, mais aussi des acteurs politiques qui puissent apporter des solutions aux questions du vivre ensemble, de l'humanité haïtienne et des nouvelles solidarités à trouver. On ne peut donc pas concevoir le vivre ensemble sans la paysannerie, insiste Gérald Mathurin, sans avoir des réflexions sur la construction basique de l'État et sa Nation. 5% des agriculteurs vivent avec moins de 1 dollar par jour et 77% de la population vit dans une extrême pauvreté. Et l'État, depuis 1804, a pris des orientations de brutalité. En conséquence, la Nation n'est pas en relation positive avec l'État. Autrement dit, l'Etat ne représente pas la Nation.

Il faut donc trouver comment restructurer le tissu social haïtien, afin qu'il soit suffisamment conscient et porteur d'un niveau d'ambition sociale qui permette la constitution d'un État. Si le peuple n'est pas éduqué, il ne peut rien apporter à la Nation. Haïti n'a pas su représenter les intérêts nationaux comme sa préoccupation prioritaire. Pour illustrer son propos, Gerald Mathurin ajoute que l'État ne s'est pas préoccupé de créer des écoles, les ONG se sont alors mises à en construire à sa place ! L'État haïtien, dont on dit souvent qu'il n'existe pas, existe bel et bien dès lors qu'il s'agit de conserver les prérogatives d'une certaine partie de la population, mais il n'est pas présent pour la Nation.

Nous venons de l'avoir, ce discours ouvert et franc que nous attendions. Et pour le poursuivre, nous dit Gerald Mathurin, il faut savoir parler « politique » pour se poser les bonnes questions. Sommes-nous prêts à parler politique? Oui, répond la vingtaine de personnes présentes qui ont, par leurs questions, alimenté le débat et instauré le dialogue.

«Comment les associations de solidarité avec Haïti, membres du Collectif Haïti de France ou non, peuvent-elles alors accompagner ce renforcement nécessaire de la souveraineté nationale ? Quel rôle ont-elles à jouer dans le cadre des projets, dans le cadre de la relation partenariale? ». Telle a été la question centrale des débats qui ont suivi l'intervention de l'agronome. En tant qu'acteurs-opérateurs, vous, les ONG-associations, répond Gérald Mathurin, vous devez reconnaître que cela fait longtemps que vous appuyez des actions et que les résultats sont bien maigres. Il faut peut-être commencer à se poser sérieusement ces questions : « Qu'est ce qui ne marche pas ? Qu'est ce qui a changé depuis notre implication ? ». Bien souvent, on a oublié les grands principes : aucun pays ne peut bouger sans, qu'en interne, il y ait des mécanismes pour le faire bouger. On ne peut pas tenir le pays sous perfusion. Par ailleurs, dans un souci de faire vite, on ne diagnostique pas en profondeur, ce qui ne favorise pas du tout les bons résultats. Ainsi, le rôle des ONG, dans le secteur agricole par exemple, n'est pas seulement technique, voire ne l'est pas du tout. Les agriculteurs haïtiens sont garants de

techniques agricoles qui peuvent extrêmement bien fonctionner si on leur donne leurs chances et les moyens de les mettre en œuvre durablement. Le problème fondamental, répète-t-il, c'est un problème de Nation, d'Etat-Nation, de politique. Si quelque chose doit changer en Haïti, cela doit nécessairement venir d'une action politique, comprise autant comme un engagement citoyen libre de choix et militant que comme un engagement dans le monde de la politique⁴. Se pose donc la question du rôle des ONG, au regard de cette perspective...

Gérald Mathurin poursuit : « Les Haïtiens doivent s'engager politiquement, mais pas de la manière dont ils l'ont toujours fait. Il y a des gens en Haïti qui travaillent depuis 30 ans dans la coopération avec les ONG, et qui pourtant ne s'engagent pas en tant qu'hommes ou femmes politiques. Ils pourraient pourtant être encouragés, soutenus, accompagnés par les ONG du Nord. Il y a eu des initiatives de plateformes nationales, de réseaux d'organisations paysannes, mais ça ne marche pas, à cause de nous, Haïtiens, qui n'avons pas trouvé les leviers et les mécanismes pour continuer. Et en face, peu d'acteurs étrangers se sont dit « Tiens, quelque chose se passe, je pourrais essayer de m'y intéresser, voire d'appuyer. » Est-ce que nous pouvons encore passer 20 ans, 30 ans de la même manière? Il est possible de construire des écoles ou de soutenir la production laitière. Nous prouvons, dans ces moments-là, que nous pouvons faire quelque chose. Mais on ne change pas le pays avec des laiteries! »

A travers ces propos, nous avons compris que Gérald Mathurin invite les ONG-associations à soutenir des actions politiques, pour la souveraineté nationale, portées par les partenaires haïtiens. **Il encourage le soutien d'espaces de pouvoirs régionaux, composé du tissu social, qui seraient capable de mettre en place un Etat responsable.** Articulés entre eux, ces pôles peuvent se rejoindre dans leurs visions et travailler sur la base d'un projet collectif commun. Il y a suffisamment d'acteurs sociaux en Haïti que l'on peut former, encadrer, et articuler pour « construire au Nord, à l'Est, à l'Ouest, au Sud, un changement économique et social à proposer à l'État de Port-au-Prince. »

Il est 21H30 et ce débat ouvert et franc s'achève autour d'un verre, avec dans les têtes, l'appel de Gérald Mathurin : « Le Collectif Haïti de France doit lancer le débat sur quel appui politique à mener en Haïti? Comment aborder avec ces partenaires des actions d'appui politique ? Par exemple, cela peut commencer par l'inclusion dans l'agenda des rencontres avec les partenaires, un temps de discussion politique formel et structuré avec eux... »

4 Volonté de muer ses opinions en actions et sollicitation des suffrages avec prise de responsabilité politique.

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Hommage à Sonia Pierre

Le Collectif Haïti de France rend hommage à Sonia Pierre, militante infatigable de la défense des droits des Dominicains d'origine haïtienne. Elle est morte brusquement, le 4 décembre 2011, d'une crise cardiaque, à l'âge de 48 ans. Elle est née dans un batey, de parents haïtiens travaillant dans la canne à sucre. C'est là, qu'à l'âge de 13 ans, elle organise une lutte avec des ouvriers de la canne à sucre qui conduit à son arrestation. Depuis lors, elle n'a cessé de se battre et de braver ceux qui voulaient la faire taire. Directrice du Mouvement des Femmes Dominico-Haïtiennes (MUDHA), qu'elle fonda il y a 30 ans, elle a été harcelée et menacée de mort, à plusieurs reprises, ces dernières années.

Hommage à Danielle Mitterand

Danielle Mitterand, présidente de la Fondation France-Libertés, s'est éteinte le mardi 22 novembre 2011 à l'âge de 87 ans. Tiers-mondiste, altermondialiste, elle s'est consacrée avec opiniâtreté aux causes qu'elle estimait justes.

«*Une fois de plus ce sont les plus pauvres, les plus vulnérables qui seront les premiers à payer pour notre mal-développement* » disait-elle quand on évoquait avec elle, les causes et les conséquences du changement climatique. Elle suivait de très près les actions qui étaient menées à la Fondation, pour favoriser l'accès à l'eau pour tous, pour redéfinir les "véritables richesses" et pour faire reconnaître et respecter le droit des peuples.

Nouvelle venue dans l'équipe permanente - Une volontaire en service civique

Mathilde Ory est arrivée comme volontaire du service civique au Collectif Haïti de France, début décembre et sera présente jusqu'au mois d'août.

Pendant cette période, l'objectif principal de son volontariat sera d'apporter un appui à la vie du réseau associatif du CHF. Une de ses missions consistera à mettre en œuvre les recommandations de l'étude, réalisée en 2011 auprès des associations membres du CHF, notamment en travaillant sur une cartographie qui sera mise en ligne sur le site internet du CHF. Puis, une grande partie de son travail permettra d'approfondir

En 2007, il faut une campagne d'opinion pour empêcher qu'elle soit déchu de la nationalité dominicaine sous de faux prétextes juridiques.

Sa lutte la plus récente concernait la décision de retirer leur carte d'identité à de nombreux Dominicains nés de parents haïtiens. Après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, elle participe activement à l'organisation de la solidarité apportée par le peuple dominicain à ses voisins d'Haïti.

Sonia Pierre était devenue une figure exemplaire à l'échelle internationale. L'annonce de sa mort a bouleversé tous ceux qui l'ont rencontrée ou ont appuyé ses combats en défense des droits humains.

Le Collectif Haïti de France a reçu le concours de France-Libertés quand il a fallu, en 2008, que nous réfléchissions sur la nécessité de passer d'un assistantat constaté, à un partenariat à instaurer, et que nous placions l'accès à l'eau potable au cœur du débat pour la santé en Haïti.

Nous nous souviendrons de Danielle Mitterand et au nom de tous les adhérents du CHF, nous présentons nos condoléances à ses proches et à tous ses collaborateurs au sein de la Fondation, à qui nous souhaitons de pouvoir poursuivre l'œuvre initiée par cette grande militante du droit à la vie.

cette étude auprès des associations membres pour cibler davantage leurs caractéristiques (partenariats, méthode de travail...) et les difficultés qu'elles rencontrent. Les résultats de cette enquête et de ces échanges auront également pour objectif de proposer et de mettre en œuvre des actions de mise en réseau et d'échanges entre les associations membres.

Vous aurez sûrement à la rencontrer rapidement et nous savons que vous vous rendrez disponible et lui réserverez un accueil chaleureux.

Le président, le Conseil d'Administration et l'équipe salariée du Collectif Haïti de France vous adresse leurs vœux solidaires pour l'année 2012 !